



## OBLIGATAIRES

# OSTRUM SRI CREDIT SHORT DURATION

Profitez d'un fonds avec le label ISR\* cherchant à tirer parti des opportunités offertes par les obligations crédit «investment grade» de maturité courte

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.

\*Label ISR : voir définition page 5



**Ostrum**  
ASSET MANAGEMENT

# OSTRUM SRI CREDIT SHORT DURATION



\* Voir  
définitions  
page 5

- Un processus d'investissement crédit ISR (Investissement Socialement Responsable) intégrant des critères ESG et bénéficiant du label ISR\* de l'État français
- L'accès à un univers d'obligations d'entreprises principalement de qualité Investment Grade<sup>(1)</sup> avec une stratégie de diversification sur d'autres classes d'actifs High Yield<sup>(2)</sup>, ABS<sup>(3)</sup> pour multiplier les sources de performance
- Des titres majoritairement de maturité courte, sélectionnés par une équipe de gestion expérimentée sur la base d'une analyse crédit fondamentale propriétaire approfondie du risque crédit des émetteurs réalisée par une équipe d'analystes

## PROFITEZ DE LA DIVERSIFICATION OFFERTE PAR LE FONDS AFIN D'OPTIMISER LE COUPLE RENDEMENT/RISQUE

Ostrum SRI Credit Short Duration bénéficie de critères de diversification prédéterminés visant à réduire le risque lié à une sur-représentation potentielle de certains secteurs ou émetteurs. Au global, les obligations en portefeuille sont présentes sur un large éventail de secteurs.

De plus, en complément de l'investissement d'au moins 80 % de son actif net dans des obligations d'entreprises de qualité «Investment Grade»<sup>(1)</sup>, ce fonds peut investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des obligations dites à «haut rendement»<sup>(2)</sup> et jusqu'à 15 % en titrisations. Le portefeuille propose ainsi un rendement moyen supérieur à celui de l'indice de référence en contrepartie d'un plus haut niveau de risque. Avec Ostrum SRI Credit Short Duration, vous bénéficiez d'une importante diversification et d'un potentiel de performance en optimisant le couple rendement/risque des investissements en contrepartie d'un risque de perte en capital.

(1) Notation minimale BBB- (notation Standard & Poor's ou équivalent). (2) Notation inférieure à BBB- (notation Standard & Poor's ou équivalent).

(3) Un asset-backed security (ABS) ou titrisations « valeur mobilière adossée à des actifs » est une valeur mobilière dont les flux sont basés sur ceux d'un actif ou d'un portefeuille d'actifs. L'intégration des facteurs ESG renvoie à l'inclusion des questions ESG dans l'analyse et les décisions d'investissement. L'approche de l'intégration ESG varie en fonction des fonds. L'intégration des facteurs ESG n'implique pas nécessairement que les véhicules de placement cherchent également à générer un impact.

## CONFIEZ LA GESTION DE VOTRE INVESTISSEMENT À UNE ÉQUIPE D'EXPERTS DU CRÉDIT EURO

Le fonds met en oeuvre une gestion active ISR, caractérisé par trois principales sources de performance : la sélection des titres (financière et extra-financière), l'exposition directionnelle au marché des obligations d'entreprises et l'allocation de diversification hors indice. Elle bénéficie de l'équipe de recherche de crédit, l'une des plus large d'Europe avec 23 analystes répartis sur 3 continents, dont 21 analystes crédit couvrant les émetteurs Investment Grade, High Yield et non cotés, ainsi que 2 analystes des obligations durables. Les analyses fondamentales intègrent la matérialité des facteurs ESG, c'est à dire leurs impacts sur la qualité de crédit des émetteurs.

**POINT D'ATTENTION** Ostrum SRI Credit Short Duration permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment **le risque de perte en capital**). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. **Il convient de respecter la durée de placement recommandée de 2 ans**. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Investment Managers International.

Les références à un classement, un label, un prix ou une notation ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs du fonds. Pour plus d'informations sur le label ISR de l'Etat français, voir [www.lelabelisr.fr](http://www.lelabelisr.fr)

## PROFITEZ D'UN PROCESSUS D'INVESTISSEMENT CREDIT ISR\*

La gestion s'appuie sur une approche en deux étapes : analyser le contexte macroéconomique et le marché du crédit (approche top down), au sein d'un univers de valeurs défini à partir de critères d'investissement socialement responsables (ISR\*), puis sélectionner les titres en fonction de leurs caractéristiques financières et extra-financières (approche bottom up).

L'univers d'investissement ISR prend en compte les politiques sectorielles et d'exclusions définies par Ostrum Asset Management. L'analyse des émetteurs est par la suite basée sur un outil permettant d'établir une note sur des critères extra-financiers selon la méthodologie GREaT\*\*. Cette notation, repose sur 4 piliers permettant une analyse pragmatique et différenciante : la Gouvernance responsable, la gestion durable des Ressources naturelles et humaines, la transition Energétique, et le développement des Territoires.

\*Label ISR : voir définition page 5. \*\* GREaT : notation extra-financière propriétaire de La Banque Postale Asset Management. Analyse en 4 piliers : Gouvernance responsable, gestion durable des Ressources naturelles & humaines, transition Energétique, développement des Territoires

Dans le cadre du Label ISR\*, le processus d'investissement du fonds intègre pleinement des objectifs et mesures de la qualité ESG : **1/** scores ESG, **2/** indicateur environnemental - intensité en carbone, **3/** indicateur Gouvernance - politique anti-corruption, ainsi que 2 indicateurs supplémentaires (sans limite de seuil et non contraignant) et à la discrétion du gérant : Social – enquête de satisfaction des employés et Droits de l'homme – politique de protection des lanceurs d'alerte.

L'intégration des facteurs ESG renvoie à l'inclusion des questions ESG dans l'analyse et les décisions d'investissement. L'approche de l'intégration ESG varie en fonction des fonds. L'intégration des facteurs ESG n'implique pas nécessairement que les véhicules de placement cherchent également à générer un impact.

## 2 QUESTIONS AUX GÉRANTES DE OSTRUM SRI CREDIT SHORT DURATION

### Quelles sont les particularités de la gestion de Ostrum SRI Credit Short Duration ?

“ Nous investissons principalement dans des obligations en euro d'émetteurs privés notés « Investment Grade », considérées comme ayant un niveau de risque de défaut faible. Afin d'optimiser le couple rendement/risque du fonds, nous diversifions les sources de performance, notamment via l'investissement dans des obligations à « haut rendement », qui ont connu une forte croissance ces dix dernières années (nombre d'émetteurs, d'émissions, diversité des secteurs représentés). Celles-ci sont certes plus risquées mais potentiellement plus rémunératrices. Par ailleurs, nous privilégions des titres de maturité courtes, afin de limiter l'incidence des fortes variations des taux d'intérêt et bénéficier d'une volatilité moindre que celle des obligations de maturités plus longues. Ainsi, en cas de hausse des taux ou dans des périodes de forte volatilité, les obligations crédit de maturité courtes seront moins pénalisées que l'ensemble du marché. ”

### Comment sélectionnez-vous les entreprises sur lesquelles vous décidez d'investir ?

“ Nous sélectionnons des entreprises tant sur la base de leur activité, leur stabilité et la solidité de leurs résultats, que sur leur profil extra-financier. La sélection des émetteurs repose sur leur notation ESG, ainsi que sur une analyse fondamentale et en valeur relative. Nous faisons en sorte que le portefeuille ait une qualité ESG supérieure à celle de son univers ISR de référence.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les analystes crédit pour analyser les fondamentaux des entreprises et nous aider à sélectionner les sociétés les plus vertueuses présentant le meilleur rapport entre profil financier/extra-financier et rendement / risque.”

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures



Christine BARBIER



Sophie PENSEL-POIRON

## OBJECTIF DE GESTION

L'objectif d'investissement du Compartiment est de surperformer l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate 1-3 **sur sa durée minimale de placement recommandée de 2 ans** en investissant dans un large éventail d'instruments à taux et en appliquant une stratégie d'investissement socialement responsable (« ISR »).

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais ne poursuit pas un objectif d'investissement durable.

Toutefois, il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable tels que définis par la classification de l'Union Européenne.

Cet OPCVM est classé « article 8 » selon le Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)\*

\* Le Règlement Disclosure établit des règles harmonisées pour les acteurs des marchés financiers relatives à la transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité (article 6 du Règlement), la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité, la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales dans le processus d'investissement (article 8 du Règlement) ou les objectifs d'investissement durable (article 9 du Règlement).

### EN SAVOIR +

#### Sensibilité :

La sensibilité d'une obligation mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation donnée du taux d'intérêt.

Schématiquement, une obligation ayant une sensibilité de 2 verra sa valeur baisser d'environ 2 % si le taux d'intérêt augmente de 1 %, et inversement..

## PROFIL DE RISQUE

**Ostrum SRI Credit Short Duration n'est pas garanti : il existe un risque de perte en capital.** Le Fonds est soumis aux risques suivants : risque de titres de créance, de crédit, de liquidité, d'effet de levier, de titrisation, de contreparties, risque lié à l'utilisation d'instruments financiers dérivés, risque lié à l'investissement dans des titres convertibles contingents, risque en matière de durabilité, risque lié à des investissements sur la base de critères ESG. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès de Natixis Investment Managers International.

Indicateur de risque et de rendement\* : 1 2 3 4 5 6 7

Le Compartiment est classé sur l'échelle de l'indicateur synthétique de risque et de rendement en raison de son exposition aux marchés de taux à court terme de la zone euro.

\* L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer. Le niveau de l'indicateur de risque et de rendement est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

	Part R/A	Part I/A
<b>Société de gestion</b>	Natixis Investment Managers International	
<b>Gestionnaire financier par délégation</b>	Ostrum Asset Management	
<b>Nature juridique</b>	Compartiment de la Société d'investissement à capital variable luxembourgeoise, Natixis AM Funds	
<b>Classification AMF</b>	Obligations	
<b>Risque de perte en capital</b>	Oui	
<b>Nourricier</b>	Non	
<b>Durée de placement recommandée</b>	2 ans	
<b>Devise de référence</b>	Euro	
<b>Indice de référence</b>	Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate 1-3 L'indice Barclays Euro Aggregate Corporate 1-3 est un indice de référence général qui évalue le marché des obligations à taux fixe, libellées en euros et de qualité « investment grade », et qui inclut uniquement des émissions d'entreprises dont l'échéance s'établit dans une fourchette de 1 à 3 ans. Il est disponible sur le site <a href="http://indices.barclays.com">http://indices.barclays.com</a>	
<b>Date de création</b>	22 octobre 2013	
<b>Code ISIN</b>	LU0935222066	LU0935221761
<b>Éligibilité</b>	Compte-titres ordinaire, Contrats d'assurance vie et de capitalisation référencés par le Groupe BPCE	
<b>Souscription minimale initiale</b>	Néant	50 000 €
<b>Frais d'entrée<sup>(1)</sup> maximum</b>	2,50 % acquis au réseau distributeur	Néant
<b>Frais de sortie<sup>(1)</sup></b>	Néant	
<b>Frais de gestion<sup>(1)</sup> maximum</b>	0,80 % TTC de l'actif net À titre indicatif, les frais courants* réellement prélevés sur le dernier exercice clos en juin 2019) : 0,81 % TTC de l'actif net *les frais courants comprennent notamment les frais de gestion, les frais administratifs externes et les commissions de mouvement. Ils peuvent varier d'une année sur l'autre. · dont rétrocession au réseau distributeur : 0,40 % maximum TTC de l'actif net.	0,40% maximum TTC de l'actif net À titre indicatif, les frais courants* réellement prélevés sur le dernier exercice clos en juin 2019) : 0,41 % TTC de l'actif net *les frais courants comprennent notamment les frais de gestion, les frais administratifs externes et les commissions de mouvement. Ils peuvent varier d'une année sur l'autre. · dont rétrocession au réseau distributeur : 0,06 % maximum TTC de l'actif net.
<b>Modalités de souscription et de rachat</b>	Néant	
<b>Souscription minimale initiale</b>	Néant	50 000 €
<b>Valeur liquidative d'origine</b>	100 €	150 000 €
<b>Commission de surperformance</b>	Néant	
<b>Valorisation</b>	Quotidienne	
<b>Heure de centralisation</b>	13h30	
<b>Échelle de risque<sup>(2)</sup></b>	1 <b>2</b> 3 4 5 6 7	

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/LU0935222066/detail> (part R) et <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/LU0935221761/detail> (part I) ou sur le site <https://www.ostrum.com/fr>. Vous devez prendre connaissance du DICI qui devra vous être remis préalablement à la souscription.

(1) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. – (2) L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer. Le niveau de l'indicateur de risque et de rendement est celui en vigueur à la date de rédaction du document.



Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site [www.llabelisr.fr](http://www.llabelisr.fr).

## MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Investment Managers International se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Investment Managers International ne serait tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds cité dans ce document est agréé par l'autorité des marchés financiers et est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la Société de gestion du fonds a la faculté d'arrêter la commercialisation du Fonds en France. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant <https://seeyond-am.fr/>. Pour plus d'information sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds, se référer au prospectus et au site internet du gérant financier. Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Investment Managers International. Vous devez prendre connaissance du DICI préalablement à la souscription. Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ». En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française.

Achévé de rédiger en Août 2016 et actualisé en septembre 2022.

**Ostrum SRI Credit Short Duration** est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Natixis AM Funds dont la société de gestion est Natixis Investment Managers International. (délégataire : Ostrum Asset Management).

**Ostrum Asset Management** – Société anonyme au capital de 48 518 602 euros - 525 192 753 RCS Paris Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 18000014. Siège social: 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - [www.ostrum.com](http://www.ostrum.com)

**Natixis Investment Managers International** - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris – [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com)

**BPCE** - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 € - RCS Paris n° 493455042 - Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris cedex 13 - BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 08045100.